



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 90200

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le secrétaire d'État à la justice sur le rapport de la Cour des comptes intitulé « Le service public pénitentiaire : prévenir la récidive, gérer la vie carcérale » publié en juillet 2010. Suite à l'analyse des grands facteurs d'évolution de la politique pénitentiaire depuis 2006, ce rapport préconise notamment « d'étendre la mise en oeuvre des règles pénitentiaires européennes ». Il souhaite donc qu'il lui indique dans quelles mesures il entendrait mettre en oeuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

La direction de l'administration pénitentiaire a engagé une réflexion, depuis mars 2007, pour confronter la conformité des pratiques professionnelles des personnels pénitentiaires avec les règles pénitentiaires européennes (RPE), via la création d'un référentiel national et une expérimentation, dans 28 établissements, de 8 règles spécifiques notamment à l'accueil et l'orientation des personnes détenues. Cette réflexion a permis d'aboutir à la diffusion, en septembre 2008, d'un référentiel finalisé sur l'ensemble des recommandations des RPE. La première partie de ce référentiel, relative à l'accueil et à l'accompagnement de la personne détenue arrivant, sert de base à une procédure de labellisation des établissements pénitentiaires, mise en oeuvre par deux organismes certificateurs extérieurs : AFNOR Certification et Bureau VERITAS. À ce jour, les circuits arrivant de 53 établissements pénitentiaires sont labellisés et une quarantaine d'autres sites sont activement entrés dans la démarche. En l'état, l'objectif de la direction de l'administration pénitentiaire est la labellisation de l'ensemble des établissements pénitentiaires à l'horizon 2012-2013.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90200

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10740

Réponse publiée le : 7 décembre 2010, page 13378